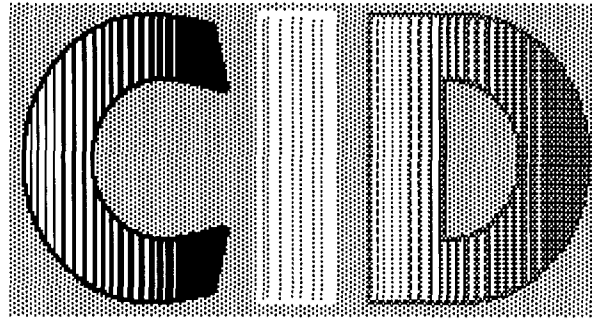


1998-374

COLLEGE INTERARMÉES



DE DÉFENSE

**MEMOIRE GEOSTRATEGIE**

LCL STULRAJTER STANISLAV

A4

**LA POLITIQUE DE SECURITE DE LA  
REPUBLIQUE SLOVAQUE ET SA STRATEGIE  
D'INTEGRATION EUROPEENNE.**

# LA POLITIQUE DE SECURITE DE LA REPUBLIQUE SLOVAQUE ET SA STRATEGIE D'INTEGRATION EUROPEENNE.

## INTRODUCTION.

La position de la Slovaquie au coeur de l'Europe, à la limite de l'Est de l'Ouest, était et continue à être symbolique et importante. Son existence même a été confrontée à celle de grands empires, romain et byzantin, l'empire franc au 9<sup>e</sup> siècle et l'empire ottoman aux 16<sup>e</sup> et 17<sup>e</sup> siècles, la Russie et l'Allemagne au 20<sup>e</sup> siècle.

L'histoire de la Slovaquie est, pour cette raison, celle d'un pays européen qui n'a jamais été au centre de l'histoire, mais qui toutefois, prenait part à tous les mouvements importants, qu'ils soient culturels ou politiques. La Slovaquie a cherché à apporter à l'histoire européenne et mondiale son propre ton, à ajouter, au choeur des nations, sa propre voix. La Slovaquie - à l'exception de brèves périodes (9<sup>e</sup> siècle, l'Empire de Grande-Moravie; 1939 à 1945, état slovaque) - n'a pas formé un état indépendant. L'histoire de la Slovaquie est intégrée à l'histoire de la Hongrie (de la fin 9<sup>e</sup> siècle à 1918) puis à celle de la Tchécoslovaquie (1918 à 1992).

La création de la République slovaque (RS) indépendante (le 1<sup>er</sup> janvier 1993) a été accompagnée de beaucoup d'inquiétudes pour la garantie sécuritaire de l'état nouveau. La séparation de la Slovaquie de la fédération tchécoslovaque a été accompagnée par l'enthousiasme mais aussi par le scepticisme. Un sentiment pessimiste a même existé dans l'opinion publique car la Slovaquie fait partie des plus petits états de l'Europe. La superficie n'est pourtant pas le problème majeur de ce jeune état. En Europe des pays ont une superficie plus petite que la Slovaquie et malgré tout ils sont respectés sur la scène internationale. Ni la Suisse, ni la Belgique, ni les Pays-Bas mais aussi le Luxembourg n'ont pas de problèmes géopolitiques. Le problème de la Slovaquie indépendante se trouve ailleurs. Contrairement à ces pays **la Slovaquie manque d'une passé d'état indépendant.**

Les conditions principales de l'existence d'un état sont la garantie de son intégrité territoriale, l'existence d'une politique souveraine et l'assurance de sa sécurité intérieure et extérieure. La Slovaquie réalise la majorité de ces conditions mais **la question de sa sécurité extérieure se pose toujours.**

## 1. LES PRINCIPES ESSENTIELS DE LA SECURITE DE LA REPUBLIQUE SLOVAQUE.

### 1.1. La sécurité de la République slovaque.

La sécurité nationale de la République slovaque résulte de son intérêt national. Elle représente un système à plusieurs dimensions qui protège la vie, la liberté, les biens du citoyen, la société et l'état. Elle comprend des données politiques, économiques, humanitaires, juridiques, sociales, culturelles, historiques, stratégiques et écologiques.

Les objectifs et les principes fondamentaux de la sécurité nationale de la RS sont réalisés par l'intermédiaire de sa politique de sécurité. La politique de sécurité de la RS représente l'ensemble des mesures prises par la direction de l'Etat qui sont réalisées dans le but de garantir sa souveraineté, son intégrité, sa sécurité, sa stabilité et son développement.

Elle comprend un ensemble de dangers directs ou indirects, de facteurs à risques qui peuvent faire douter du potentiel d'existence et de développement de l'état.

## **1.2. Les principes de la sécurité nationale de la République slovaque.**

Pour garantir sa sécurité nationale la RS devra utiliser toutes ses potentialités politique, diplomatique, économique, intellectuelles, scientifique, technique et militaire en respectant les principes essentiels suivants:

**a) Le principe de souveraineté por garantir sa propre sécurité.** La RS s'appuiera sur le droit naturel à la légitime défense individuelle et collective selon la Charte de l'ONU, sur le droit de décider librement de sa propre sécurité sur la base de l'égalité souveraine et du droit de choisir elle-même les formes de la propre sécurité.

**b) Le caractère obligatoire du respect des normes internationales.** La RS respectera ses engagement internationaux selon les dispositions de la Charte de l'ONU et les accord internationaux en vigueur. La République slovaque ne prendra pas à l'initiative d'un conflit armé contre un autre pays. Elle ne possèdera ni ne produira d'arme nucléaire ou d'autres armes de destruction massive et ne cherchera pas à s'en doter, à les répartir et à les installer sur son territoire. Elle refusera toute propagande pour la guerre, la violence armée, le chauvinisme, le fascisme, la haine ethnique et de classes, l'intolérance nationaliste et religieuse. La RS contrôlera l'exportation des matériels de guerre conformément aux accords internationaux.

**c) Principe d'ensemble de la sécurité.** La RS n'entreprendra pas sans raison un durcissement de sa propre sécurité au détriment d'autres. Elle est résolue à soutenir la formation d'un nouveau modèle de sécurité européenne pour le 21<sup>e</sup> siècle afin d'offrir à l'ensemble de tous les états et à chacun en particulier le même niveau de stabilité et de sécurité. Elle est convaincue que la sécurité est garantie avant tout par une coopération économique, politique, culturelle et militaire respectant la souveraineté, l'indépendance et l'égalité en droit des pays participants.

**d) Principe de la prévention.** La RS développera une coopération internationale afin de créer des mécanismes efficaces pour l'identification à temps des conflits potentiels et pour renforcer l'effort commun des états et des organisations internationales dans le domaine de prévention des crises et du règlement pacifique des conflits. En cas de conflit, elle participera à la recherche de solutions efficaces pour terminer les hostilités sur la base d'une résolution politique pacifique. Elle est prête à étendre sa participation aux missions internationales de paix.

**e) Principe d'adéquation des forces armées.** La souveraineté de l'état et son intégrité territoriale sont de sa responsabilité de celle de tous ses citoyens. La RS garantira ses intérêts nationaux par des forces armées adaptées à ses besoins de sécurité individuels et collectifs. En même temps, elle respectera les principes démocratiques et prendra en considération les besoins de maintenir le sécurité internationale, la stabilité et les intérêts de sécurité d'autres états. Elle soutiendra les mesures qui renforcent la confiance et la sécurité.

**f) Principe de gestion démocratique et de contrôle des forces armées.** Les forces armées sont dirigées et contrôlées par des organes politiques démocratiquement élus qui prennent toutes les décisions importantes concernant la défense de l'Etat. La RS n'admettra

pas que les forces armées soient utilisées pour limiter l'application des lois, des droits de l'homme, des citoyens et politiques et pour la répression de l'identité nationale, religieuse, ethnique et culturelle des citoyens.

La situation qui s'est développée en Europe et particulièrement en République slovaque exige l'édification d'un nouveau système pour sa sécurité ainsi que pour la sécurité d'autres états. Les objectifs et principes de ce système ont été élaborés en conformité avec la « **Constitution** » de la République slovaque. De ces derniers découlent d'autres documents concernant la politique étrangère, la sécurité extérieure et intérieure.

La politique de défense est une partie essentielle de la politique de sécurité de la RS. Ses principes généraux figurent dans le document « **Doctrine de défense de la République slovaque** ».

## **2. LA DOCTRINE DE DEFENSE DE LA REPUBLIQUE SLOVAQUE.**

Cette doctrine a été adoptée par le Conseil national de la République slovaque. Lors de sa rédaction on a considéré les aspects politiques plutôt que les aspects militaires ainsi que les intérêts à long terme de la République slovaque pour que sa défense ne soit pas liée à des intérêts politique ou particuliers.

### **2.1. Les principes de la doctrine de défense.**

Notre pays se trouve dans l'espace géopolitique de l'Europe centrale et ceci a une importance déterminante pour l'élaboration d'un nouveau système de sécurité.

**La République slovaque ne considère aucun état comme ennemi et ne sent pas menacée. Elle n'a pas de revendications territoriales envers d'autres états, respecte leur souveraineté nationale et leur indépendance politique. Elle veut concourir à la sécurité régionale sur le continent et participer au niveau mondial à l'élaboration d'une sécurité générale.**

La doctrine de défense de la République slovaque résulte des besoins de sécurité nationale. Elle exprime les conditions nécessaires, les objectifs et les principes de la politique de sécurité et de défense de la République slovaque. C'est un document politique défini pour la durée de sa participation au programme de Partenariat pour la Paix. Elle est aussi l'expression d'une transparence totale dans le domaine militaire. La République slovaque considère la confiance politique et la transparence militaire comme des données essentielles pour une coopération étendue à long terme.

La doctrine de défense de la République slovaque prévoit cependant que la construction du nouveau système de sécurité européen, dont la République slovaque veut devenir une composante, sera une affaire de long terme.

### **2.2. La défense et l'intégration européenne.**

L'intérêt majeur de sécurité de la République slovaque est de garantir son existence et son développement en tant qu'état libre, souverain et démocratique. Pour y parvenir, la République slovaque est prête à défendre sa liberté, son indépendance et sa souveraineté, à préserver son intégrité territoriale et l'inviolabilité de ses frontières d'état en utilisant pour cela tous ses moyens et forces politiques, diplomatiques, militaires, économiques, scientifique, techniques et intellectuelles.

L'environnement dans lequel s'est trouvée la République slovaque après sa création est né de la disparition de l'ancien système de sécurité fondé sur la confrontation bipolaire des deux blocs en Europe. L'absence de garanties de sécurité concrètes et effectives influence la stabilité politique, économique et sociale des différents pays. Les exemples historiques montrent que des garanties de sécurité solides sont nécessaires pour la stabilité de l'Europe centrale.

La sécurité de la République slovaque doit être assurée pour son intégration dans les structures politiques, économiques et de sécurité européennes. La République slovaque considère en effet l'OTAN comme la structure de sécurité la plus efficace sur le continent européen.

Le but de la politique de sécurité de la République slovaque est l'acquisition du statut de membre à part entière dans l'OTAN. L'effort pour entrer dans l'OTAN ne suit pas seulement un but politique et militaire mais il confirme aussi que la République slovaque accepte le système de valeur que l'Alliance fait prévaloir et défend. La participation active de la République slovaque au programme de Partenariat pour la Paix est le point de départ pour devenir membre de l'OTAN. Les pays de l'Europe de l'est conçoivent le programme de Partenariat pour la Paix comme la démarche tendant à renforcer les relations parmi les pays membres de l'OTAN et leurs éventuels partenaires en Europe centrale et orientale, ce qui les conduira à devenir membre à part entière de l'OTAN. La République slovaque ne peut être en paix sans que ses voisins connaissent la sécurité. Notre effort pour entrer dans l'OTAN n'est dirigé contre aucun des pays de l'Europe centrale et orientale.

La République slovaque milite pour un renforcement de l'Identité Européenne de Sécurité et de Défense conformément au processus européen intégré qui se poursuit et s'approfondit. Son effort pour intégrer l'UE, s'est exprimé par la signature de l'Accord européen d'association. C'est pourquoi la République slovaque est intéressée pour devenir membre de l'UEO qu'elle considère comme partie intégrante de l'Union Européenne.

Elle accorde aussi de l'importance au développement futur de l'OSCE dans le domaine de l'utilisation des mécanismes qui empêchent les conflits et préviennent les tensions entre les Etats. Elle prévoit également une participation active d'éléments de l'armée de la République slovaque aux missions de l'ONU et de l'OSCE.

### **2.3. La doctrine d'emploi de l'armée slovaque.**

**La « Doctrine de défense » décrit les rôles principaux de l'armée de la République slovaque.** L'armée de la République slovaque doit être capable de sauvegarder la souveraineté de l'état en adoptant à temps les mesures indispensables sur son territoire. En cas d'attaque elle doit repousser toute agression aérienne ou terrestre.

Elle doit anéantir les forces qui envahissent son territoire grâce aux forces régulières ou mobilisées dans le but de rétablir l'intégrité et la souveraineté de l'état avec l'appui politique et militaire des autres pays et des organisations internationales. Elle doit aussi assurer la défense et la protection de la population et celle des bâtiments nécessaires au fonctionnement de l'état en coopération avec la protection civile et les organismes territoriaux.

La participation de l'armée slovaque aux activités et aux missions internationales vont accroître l'intégration de la République slovaque et de ses forces armées dans les structures politiques, économiques et de sécurité européennes et transatlantiques.

La doctrine prévoit aussi la transformation de l'armée de la République slovaque. Elle a pour but la mise sur pied d'une armée relativement petite, mais moderne, bien équipée et entraînée ce qui est la condition pour l'intégration progressive aux structures de l'OTAN tout en respectant les exigences de préservation de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de la République slovaque.

Un autre document important appelé « **Plan à long terme du développement de l'armée de la République Slovaque jusqu'à 2010** » détaille les des décisions stratégiques et met l'accent sur les charges financières à long terme, qui demandent des changements structurels et fonctionnels en prévision de l'an 2010.

Il définit les tendances de développement et le concept d'emploi de l'armée de la République slovaque pour assurer la sécurité de l'Etat. Ce « Plan » définit le système de planification et de programmation du budget du ministère de la défense nationale et il prévoit forme les conditions d'intégration de la République slovaque et de ses forces armées dans les structures européennes et transatlantiques de défense.

**La durée de la « Doctrine de défense » est égale à la durée de participation de la République slovaque et de ses forces armées au programme « Partenaires pour la Paix ». Cette participation influence principalement la logique de l'établissement du système de défense nationale et la transformation du modèle indépendant de défense en modèle de défense collectif.**

### **3. LES CHOIX POSSIBLES DE LA STRATEGIE SLOVAQUE.**

Après la chute du bloc communiste qui assurait la sécurité de la Slovaquie dans le cadre de la Tchécoslovaquie et après la division de la fédération tchécoslovaque, la Slovaquie s'est posé la question de l'avenir de sa sécurité extérieure. Après examen de la situation économique, géopolitique et stratégique la Slovaquie pourrait envisager plusieurs hypothèses stratégiques.

#### **3.1. Un retour sous l'influence de la Russie.**

Cette variante serait la moins contraignante parce qu'il reste encore dans la société quelques traces économique, politique et militaire, héritées du système passé.

Quelle serait la place la Slovaquie avec un tel partenaire. La Russie est toujours une grande puissance militaire et politique; elle pourrait donc garantir la sécurité de la Slovaquie, mais le processus de démocratisation y est encore instable au plan politique.

La question économique est d'autre part très importante. La Slovaquie indépendante a atteint un niveau économique honorable et on peut souligner que les résultats de sa transformation économique sont les meilleurs parmi les ex-pays socialistes. Il faut aussi penser à la réaction de nos partenaires qui pourraient considérer la Slovaquie comme un partenaire qui n'est pas sérieux parce que lié à une Russie instable.

**Dans cette hypothèse la Slovaquie pourrait perdre beaucoup d'avantages. L'alliance éventuelle avec la Russie signifierait que la Slovaquie pourrait se trouver de « l'autre côté de la barricade » et elle constituerait alors une zone frontière immédiate entre l'Europe qui s'unifie et la sphère sous influence russe. Cette possibilité n'est pas satisfaisante pour la sécurité de la Slovaquie parce qu'elle signifie un retour à ce que la Slovaquie a connu pendant la Pacte de Varsovie c'est-à-dire une position « de satellite ».**

### **3.2. La neutralité.**

Tout en étant neutre, il est possible pour les petites nations d'obtenir des garanties de sécurité. C'est un processus spécifique suivi par la Suisse, l'Autriche et Finlande parce que la neutralité doit être garantie par les grandes puissances.

Le nouveau modèle de sécurité européenne mis sur pied aujourd'hui permet d'envisager des principes différents pour la Slovaquie. Si la Slovaquie aujourd'hui décide d'ignorer ce nouveau modèle, c'est parce que la neutralité peut signifier « se tenir à côté ». La condition fondamentale pour la neutralité de la Slovaquie serait en effet d'obtenir une garantie de neutralité par les puissances. **Mais dans ce cas la Slovaquie deviendrait peut-être peu intéressante pour ces puissances et elle risquerait d'être isolée et oubliée.**

**On peut douter que la Slovaquie ait les ressources économiques suffisantes pour ce modèle à cause de l'augmentation du budget militaire d'une part qu'il sous-entend et de l'isolement politique d'autre part qui engendrerait des problèmes économiques graves.**

### **3.3. L'entrée de la Slovaquie dans les structures politiques, économiques et de sécurité européennes.**

Ce choix est à l'heure actuelle la meilleure solution. Il est aussi le choix officiel de la politique étrangère de la Slovaquie. Ce choix consisterait à prendre part au système de sécurité qui fonctionne depuis la guerre froide et qui demeure malgré la disparition du monde bipolaire.

Si la Slovaquie souhaite en être un membre actif, elle doit remplir des conditions et respecter des principes qui sont bien définis dans de nombreux documents. Les conditions les plus importantes sont la construction d'un système démocratique de type occidental, l'adaptation complète à l'économie de marché et le respect des droits de l'homme.

La condition essentielle pour l'entrée dans le système de sécurité de l'OTAN est de remplir ces conditions. Ce but est aussi celui de la Slovaquie. Elle souhaite rejoindre les modèles culturels occidentaux que sont la démocratie, la liberté, la protection des droits de l'homme et l'état de droit.

**Ce choix est le plus avantageux pour garantir la sécurité nationale slovaque parce qu'il assure au pays une place parmi les démocraties occidentales, une stabilité politico-militaire et une probable stabilité économique.**

### **CONCLUSION.**

L'objectif de la politique étrangère de la Slovaquie est clair. Elle a choisi l'intégration au système collectif de sécurité européenne. Cette politique amène la Slovaquie à participer activement au programme de Partenariat pour la Paix, à l'Alliance atlantique et à l'OSCE.

Combien de temps faudra-t-il à la Slovaquie pour arriver à son but? Le sommet atlantique de Madrid les 8 - 9 juillet 1997 a déjà décidé l'élargissement de l'OTAN à trois pays (la Hongrie, la Pologne et la République Tchèque) et a réaffirmé l'ouverture de l'OTAN à de nouveaux membres. La situation politique intérieure de la Slovaquie, c'est-à-dire le processus de démocratisation et les problèmes avec les minorités n'ont pas permis l'entrée

·  
dans l'OTAN avec la première vague. Cette décision a provoqué dans la société slovaque une désillusion et a aggravé la situation politique intérieure du pays.

**Si la Slovaquie ne veut pas rester isolée en Europe, elle doit continuer à se tourner vers celle-ci malgré des échecs provisoires. C'est un levier pour construire un état stable économiquement, politiquement et militairement. C'est aussi une façon de trouver une place au sein des états européens modernes et d'intégrer un système qui assurera la sécurité et la prospérité de la Slovaquie.**

**La Slovaquie veut réaliser son intérêt national comme membre à part entière de la communauté des états européens démocratiques développés qui sont liés par des traditions culturelles communes et par la similitude des destins historiques mais aussi par les valeurs communes de la démocratie pluraliste, de l'état de droit, de l'économie de marché socialement orientée, des droits et libertés civiques.**

## FICHE DOCUMENTAIRE

### Caractéristiques du document à remplir par le pilote du CID

Session :	97/98	<input checked="" type="checkbox"/>	Groupement :	GS	<input checked="" type="checkbox"/>	MTA		SP-Terre	SP-Mer
			SP-DivA	EO		ETR		SP-Gend	SP-Air
Cycle :									
Module :									
Ss-module :									
Type d'enseignement :					Type de document :				
Dossier									
Sous-dossier	Titre et/ou Référence :								
Pièce	La politique de sécurité de la République Slovaque et sa stratégie								
Mémoire	<input checked="" type="checkbox"/>	d'intégration européenne.							
Article									
Compte-rendu									
Document extérieur									
Document d'organisation									

Rédacteur :	LCL STULRAJTER Stanislav , A4		
Pilote du CID :	Nom :	Grade :	Fonction :

#### Liens avec d'autres documents

Liens verticaux :	Titre du dossier :
	Titre du ss-dossier :
Liens horizontaux :	
Mots-clés libres :	

Résumé : La création de la Slovaquie indépendante le 1<sup>er</sup> janvier 1993 a été accompagnée de beaucoup d'inquiétudes pour la garantie sécuritaire de l'état nouveau. La Slovaquie a choisi l'intégration au système collectif de sécurité européenne. La situation politique intérieure de la Slovaquie, c'est-à-dire le processus de démocratisation et les problèmes avec les minorités n'ont pas permis l'entrée dans l'OTAN avec le première vague. Cette décision a provoqué dans la société slovaque une désillusion et a aggravé la situation politique intérieure du pays. Si la Slovaquie ne veut pas rester isolée en Europe, elle doit continuer à se tourner vers celle-ci malgré des échecs provisoires. C'est un levier pour construire un état stable économiquement, politiquement et militairement. C'est aussi une façon de trouver une place au sein des états européens et d'intégrer un système qui assurera la sécurité et la prospérité de la Slovaquie.

Localisation :		Support physique :		Accès :	
Serveur	Groupement	Document électronique	Tous		
Bibliothèque	Service	Papier	Cadres		
Salle de groupe			Réservé France		

Commentaires / nom du fichier informatique associé					
--	--	--	--	--	--

Archivage :	Abrogation	Année	19	CD-Rom	OUI	NON
-------------	------------	-------	----	--------	-----	-----

Délais :	Date d'instal. dans le système : / /	Date de remise à la prog : / / (1 mois avant)
----------	--------------------------------------	---

#### à remplir par l'approbateur

Approbateur :	Nom :	Grade :	Fonction :
---------------	-------	---------	------------